



Judo Canada
4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal, QC H1V 0B2
Tél: 514-255-JUDO (5836)



Championnats panaméricains juniors 2026 (U21) – 29 Avril, Guayaquil, Équateur

I - INTRODUCTION

Ce processus de sélection s'applique aux catégories de poids suivantes :

Hommes	Femmes
Moins de 60 kg	Moins de 48 kg
Plus de 60 kg et moins de 66 kg	Plus de 48 kg et moins de 52 kg
Plus de 66 kg et moins de 73 kg	Plus de 52 kg et moins de 57 kg
Plus de 73 kg et moins de 81 kg	Plus de 57 kg et moins de 63 kg
Plus de 81 kg et moins de 90 kg	Plus de 63 kg et moins de 70 kg
Plus de 90 kg et moins de 100 kg	Plus de 70 kg et moins de 78 kg
Plus de 100 kg	Plus de 78 kg

L'IJF accorde à chaque pays un quota maximum de neuf athlètes masculins et neuf athlètes féminines, avec un maximum de deux athlètes par catégorie de poids.

II – DATE DE SÉLECTION : 9 mars 2026

III - FINANCEMENT

Judo Canada subventionnera les Championnats panaméricains juniors pour les catégories de poids olympiques conformément à la Politique 7 de ce Guide.

IV - ADMISSIBILITÉ

1. Les athlètes doivent avoir la citoyenneté canadienne ou être des immigrants approuvés selon les normes de l'IJF, [IJF Sport and Organization Rules](#), et être membres en règle de Judo Canada pour être admissibles à la sélection.
2. **La participation au Camp national de printemps (30 mars au 3 avril 2026) est obligatoire pour être admissible à la sélection.**

V - PROCESSUS DE SÉLECTION

Tous les athlètes qui ont satisfait aux critères d'admissibilité ci-dessus seront classés en fonction des points de l'équipe nationale junior (Politique 5) à la date de sélection. Les athlètes ayant obtenu le plus grand nombre de points seront sélectionnés en fonction des quotas autorisés par l'IJF.

Les programmes de Judo Canada sont financés en partie par le gouvernement du Canada.
www.judocanada.org

The programs of Judo Canada are funded in part by the Government of Canada.

www.judonationals.org





Judo Canada
4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal, QC H1V 0B2
Tél: 514-255-JUDO (5836)



Nota : Le comité de la haute performance se réserve le droit d'ajouter un(e) athlète à l'équipe si cela pouvait renforcer l'équipe canadienne pour le championnat par équipe.

VI – ÉVÉNEMENTS PRÉPARATOIRES OBLIGATOIRES

Le directeur de la haute performance de Judo Canada et ses entraîneur nationaux élaboreront et dirigeront le programme de préparation (compétitions, camps, tests et exigences d'entraînement). Le respect des exigences du programme de préparation constitue une condition de sélection. Le non-respect du programme de préparation, tel que déterminé par le directeur de la haute performance et appuyé par le comité de la haute performance, entraînera le retrait de la sélection.

VII - APPELS CONCERNANT LA SÉLECTION

Les appels concernant la sélection des athlètes sont limités à une application erronée des politiques et procédures. Dans le cas d'un appel, la [Politique d'appel](#) de Judo Canada s'appliquera.

VIII - BLESSURE D'UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE AU COURS DE L'ÉTAPE PRÉPARATOIRE

Les athlètes sont tenus de signaler toute blessure ou traitement médical contraignants subis après leur sélection et susceptibles de limiter leur performance. Tout athlète blessé incapable de s'entraîner, y compris les exercices réguliers pendant les deux semaines précédant le départ, pourrait être retiré de l'équipe.

IX - REMPLAÇANTS

Judo Canada n'est pas obligé de sélectionner un remplaçant. Seuls les athlètes qui satisfont aux normes, telles que décrites dans le processus de sélection ci-dessus, peuvent être nommés comme remplaçants.

IX - CIRCONSTANCES IMPRÉVUES

Si des circonstances imprévues surviennent pendant le processus de sélection, le comité de haute performance de Judo Canada décidera des mesures à prendre.

Les programmes de Judo Canada sont financés en partie par le gouvernement du Canada.
www.judocanada.org

The programs of Judo Canada are funded in part by the Government of Canada.

www.judonationals.org

